



**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
REGLEMENTAIRES**

CONSEIL SYNDICAL 19.07.17

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
articles L.2121-24, L. 2122-29 et R. 2121-10

Mis à jour le 01.10.2019

24 AVR. 2018



Convocation légale du :26/06/17 complétée par envoi
électronique des documents de séance le 10/07/17
Délégués en exercice : 36
Présents : 24
Pouvoirs : 0

**Compte-rendu du Conseil Syndical du PETR « Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher »
19 juillet 2017 , cité administrative de Montluçon**

Monsieur Daniel DUGLERY, Président du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher procède à l'ouverture de la séance du Conseil syndical en vérifiant le quorum ; il est décompté 24 membres présents sur les 36 membres en exercice.

Il est ensuite proposé de traiter l'ordre du jour de la séance

Approbation des comptes de gestion 2016 Budget principal et budget annexe SCOT

Monsieur le Président Daniel DUGLERY propose l'approbation des comptes de gestion 2016 qui n'appellent pas d'observations et de questions. En l'absence d'observation et de questions, les comptes de gestion Budget principal et Budget annexe SCOT sont approuvés.

Approbation des comptes-administratifs et affectation des résultats 2016

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil syndical les comptes administratifs 2016 dégagant des résultats conformes à leurs reprises anticipées pour le vote du budget primitif 2017 lors de la séance du conseil syndical du 8 mars 2017. Les comptes administratifs 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Conventions territoriales PETR/EPCI

Il est rappelé l'obligation pour le PETR et ses EPCI membres de préciser la mise en œuvre des missions et compétences de celui-ci au moyen d'une convention territoriale. Il est également rappelé que cette convention a fait l'objet d'un visa des services de l'Etat pour être soumise à l'approbation du Conseil syndical ; cette même convention après approbation devant être également soumise à chaque Conseil communautaire des EPCI membres du PETR. Après lecture et précisions sur les compétences exercées en lieu et place des membres du PETR dont celle de la coordination du développement touristique ainsi que la promotion touristique sur l'ensemble des 5 EPCI membres du PETR , la convention territoriale PETE/EPCI est approuvée à l'unanimité.

Appel à manifestation d'intérêt régional « Territoire d'excellence pleine nature »

Conformément au schéma de développement touristique du PETR approuvé le 5 juillet 2016, Monsieur le Président soumet à la décision du Conseil syndical le dossier de candidature du PETR à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'excellence pleine nature ». Il est remarqué le manque de visibilité de la projection vidéo du dossier de candidature ; il est regretté l'absence d'information préalable sur cet AMI;

En réponse il est rappelé que cette candidature a fait l'objet de réunion de la commission tourisme du PETR à deux reprises et à une réunion préparatoire en présence des services du CRT en charge de l'accompagnement de la diffusion de cet AMI. L'échéance de dépôt du 30 juillet pour cette candidature ce après diffusion en mai 2017 de l'AMI a fortement contraint et contracté le travail collectif d'élaboration de cette candidature. Cependant, la qualité de cette candidature est reconnue par les membres du Conseil syndical qui décident de son approbation à l'unanimité.

Structuration de l'OTI et recours à une prestation juridique externe

Il est fait part de la configuration du futur OTI Vallée du Cœur de France de son mode d'organisation, de fonctionnement et de financement détaillé dans le cadre d'un dossier transmis préalablement aux membres du Conseil syndical. Il apparaît à présent la nécessité du passage à une phase opérationnelle de dissolution des anciennes structures dont la fusion a été actée et ainsi engager les transferts entre les anciennes structures et l'OTI. Pour ce faire il s'avère nécessaire de faire appel à une prestation juridique externe d'élaboration d'un protocole de transfert comprenant la fourniture des procédures de dissolution -fusion.

Après présentation détaillée de l'ensemble des modalités, les membres du Conseil syndical approuvent le recours à prestations externes pour un accompagnement à la création de l'OTI à échéance du 1^{er} janvier 2018 et dont le scénario d'organisation est approuvé.

Médiation numérique de territoire

Le PETR fortement engagé depuis 2015 en faveur du déploiement de la couverture numérique et de la téléphonie a décidé dans le cadre de son Contrat de ruralité Etat par délibération du 8 mars 2017 de procéder au recrutement d'un médiateur numérique de territoire, recrutement avéré infructueux aussi il est proposé de relancer un nouveau recrutement en requalifiant le poste à celui d'ingénieur pour se donner la possibilité de voir aboutir ce recrutement modifiant ainsi le plan de financement de cette mission soumise à l'approbation des membres du Conseil syndical, qui en approuvent donc les nouvelles modalités.

Territoire Zéro chômeurs de longue durée

Le PETR a décidé d'opérer une veille de la démarche nationale Territoires Zéro chômeur de longue durée en adhérant à l'association nationale ; en cohérence avec cette démarche il est proposé d'entreprendre une 1^{ère} étude de faisabilité du transfert de cette démarche au territoire du PETR ; les membres du Conseil syndical approuvent le contenu, le coût et les modalités de financement de cette mission d'un montant de 4100 euros.

Coordination Santé - Actions de promotion

Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil syndical une modification du plan de financement de la coordination santé qui sollicite du financement leader ; cette mission ayant connu un retard d'exécution.

Conjointement dans le cadre d'un conventionnement avec l'ARS il est proposé de réaliser un outil de promotion du mode d'exercice regroupé auprès des professionnels de santé du bassin.

Les membres du Conseil syndical approuvent à l'unanimité les modifications relatives aux modifications du plan de financement de la mission santé et les actions de promotion à réaliser pour lutter contre la désertification médicale sur le territoire du bassin.

Suivi des évolutions des documents d'urbanisme au 5/07/2017

Il est porté à l'attention des membres du Conseil syndical, l'actualisation du suivi des évolutions des documents d'urbanisme depuis le dernier Conseil syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Daniel DUGLERY Président du PETR lève la séance en remerciant ses membres.

Fait, à Montluçon le 23 Avril 2018

Le Président

Daniel DUGLERY

Document déposé
le

24 AVR. 2018



Convocation légale du : 26/06/17 complétée par envoi électronique des documents de séance le 10/07/17
Délégués en exercice : 36
Présents : 24
Pouvoirs : 0

**Compte-rendu du Conseil Syndical du PETR « Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher »
19 juillet 2017 , cité administrative de Montluçon**

Monsieur Daniel DUGLERY, Président du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher procède à l'ouverture de la séance du Conseil syndical en vérifiant le quorum ; il est décompté 24 membres présents sur les 36 membres en exercice.

Il est ensuite proposé de traiter l'ordre du jour de la séance

Approbation des comptes de gestion 2016 Budget principal et budget annexe SCOT

Monsieur le Président Daniel DUGLERY propose l'approbation des comptes de gestion 2016 qui n'appellent pas d'observations et de questions. En l'absence d'observation et de questions, les comptes de gestion Budget principal et Budget annexe SCOT sont approuvés.

Approbation des comptes-administratifs et affectation des résultats 2016

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil syndical les comptes administratifs 2016 dégageant des résultats conformes à leurs reprises anticipées pour le vote du budget primitif 2017 lors de la séance du conseil syndical du 8 mars 2017. Les comptes administratifs 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Conventions territoriales PETR/EPCI

Il est rappelé l'obligation pour le PETR et ses EPCI membres de préciser la mise en œuvre des missions et compétences de celui-ci au moyen d'une convention territoriale. Il est également rappelé que cette convention a fait l'objet d'un visa des services de l'Etat pour être soumise à l'approbation du Conseil syndical ; cette même convention après approbation devant être également soumise à chaque Conseil communautaire des EPCI membres du PETR. Après lecture et précisions sur les compétences exercées en lieu et place des membres du PETR dont celle de la coordination du développement touristique ainsi que la promotion touristique sur l'ensemble des 5 EPCI membres du PETR , la convention territoriale PETE/EPCI est approuvée à l'unanimité.

Appel à manifestation d'intérêt régional « Territoire d'excellence pleine nature »

Conformément au schéma de développement touristique du PETR approuvé le 5 juillet 2016, Monsieur le Président soumet à la décision du Conseil syndical le dossier de candidature du PETR à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'excellence pleine nature ». Il est remarqué le manque de visibilité de la projection vidéo du dossier de candidature ; il est regretté l'absence d'information préalable sur cet AMI;

En réponse il est rappelé que cette candidature a fait l'objet de réunion de la commission tourisme du PETR à deux reprises et à une réunion préparatoire en présence des services du CRT en charge de l'accompagnement de la diffusion de cet AMI. L'échéance de dépôt du 30 juillet pour cette candidature ce après diffusion en mai 2017 de l'AMI a fortement contraint et contracté le travail collectif d'élaboration de cette candidature. Cependant, la qualité de cette candidature est reconnue par les membres du Conseil syndical qui décident de son approbation à l'unanimité.

Structuration de l'OTI et recours à une prestation juridique externe

Il est fait part de la configuration du futur OTI Vallée du Cœur de France de son mode d'organisation, de fonctionnement et de financement détaillé dans le cadre d'un dossier transmis préalablement aux membres du Conseil syndical. Il apparaît à présent la nécessité du passage à une phase opérationnelle de dissolution des anciennes structures dont la fusion a été actée et ainsi engager les transferts entre les anciennes structures et l'OTI. Pour ce faire il s'avère nécessaire de faire appel à une prestation juridique externe d'élaboration d'un protocole de transfert comprenant la fourniture des procédures de dissolution -fusion.

Après présentation détaillée de l'ensemble des modalités, les membres du Conseil syndical approuvent le recours à prestations externes pour un accompagnement à la création de l'OTI à échéance du 1^{er} janvier 2018 et dont le scénario d'organisation est approuvé.

Médiation numérique de territoire

Le PETR fortement engagé depuis 2015 en faveur du déploiement de la couverture numérique et de la téléphonie a décidé dans le cadre de son Contrat de ruralité Etat par délibération du 8 mars 2017 de procéder au recrutement d'un médiateur numérique de territoire, recrutement avéré infructueux aussi il est proposé de relancer un nouveau recrutement en requalifiant le poste à celui d'ingénieur pour se donner la possibilité de voir aboutir ce recrutement modifiant ainsi le plan de financement de cette mission soumise à l'approbation des membres du Conseil syndical, qui en approuvent donc les nouvelles modalités.

Territoire Zéro chômeurs de longue durée

Le PETR a décidé d'opérer une veille de la démarche nationale Territoires Zéro chômeur de longue durée en adhérant à l'association nationale ; en cohérence avec cette démarche il est proposé d'entreprendre une 1^{ère} étude de faisabilité du transfert de cette démarche au territoire du PETR ; les membres du Conseil syndical approuvent le contenu, le coût et les modalités de financement de cette mission d'un montant de 4100 euros.

Coordination Santé - Actions de promotion

Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil syndical une modification du plan de financement de la coordination santé qui sollicite du financement leader ; cette mission ayant connu un retard d'exécution.

Conjointement dans le cadre d'un conventionnement avec l'ARS il est proposé de réaliser un outil de promotion du mode d'exercice regroupé auprès des professionnels de santé du bassin.

Les membres du Conseil syndical approuvent à l'unanimité les modifications relatives aux modifications du plan de financement de la mission santé et les actions de promotion à réaliser pour lutter contre la désertification médicale sur le territoire du bassin.

Suivi des évolutions des documents d'urbanisme au 5/07/2017

Il est porté à l'attention des membres du Conseil syndical, l'actualisation du suivi des évolutions des documents d'urbanisme depuis le dernier Conseil syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Daniel DUGLERY Président du PETR lève la séance en remerciant ses membres.

Fait, à Montluçon le 23 Avril 2018

Le Président

Daniel DUGLERY

20 JUIL. 2017

à la sous-préfecture
de Montluçon

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Approbation des comptes de gestion 2016
01 - Budget Principal
02 - SCoT

Monsieur DUGLERY, Président

Le Comité syndical :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs, supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Considérant que toutes les opérations sont justifiées.

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

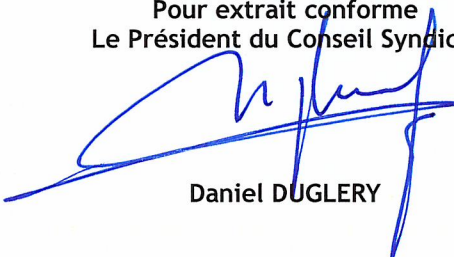
2 - Statuant sur l'exécution du budget 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLERY

003030

TRES. MONTLUCON MUNICIPALE

Etat de l'actif

Document déposé
le

20 JUL. 2017

40500 PAYS VALLEE PETR

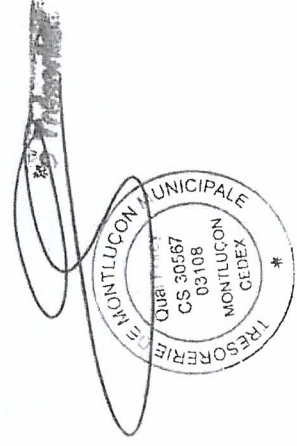
à la sous-préfecture
de Montluçon

ORIGINE DOCUMENT :

Numéro du poste comptable : 003030

Exercice : 2016

Budget collectivité : 40500



40500PAYS VALLEE PETR

Etat de l'actif

Exercice 2016

[illegible]

[illegible]

40500PAYS VALLEE PETR
Etat de l'actif
Exercice 2016

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Année de mise en service	Durée Amort	Amortissements antérieurs	Amortissements 2016	Provisions et Dépréciations cumulées	Valeur Nette
2183	AUT001472	2007 APPAREIL PHOTO	827,00		3	827,00	0,00	0,00	0,00
2183	AUT001757	2007 IMPRIMANTES	707,02		3	707,02	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002205	2008 PC COMPLET	1 369,42		3	1 369,42	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002431	2008 ARMOIRE COMPLETE	2 060,95		5	2 060,95	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002432	2008 FAUTEUIL	452,08		5	452,08	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002433	LAMPE	119,72		5	119,72	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002899	2009 SCANNER	81,10		3	81,10	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002900	2009 ORDINATEURS	3 142,19		3	3 142,19	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002901	2009 SERVEUR	14 093,00		3	14 093,00	0,00	0,00	0,00
2183	AUT002942	2009 DEDOUBLEURS	190,16		3	190,16	0,00	0,00	0,00
2183	AUT008761	2011 ECRANS	534,62		3	534,61	0,01	0,00	0,00
2183	AUT008762	2011 SWITCH	46,64		3	46,64	0,00	0,00	0,00
2183	AUT008802	2011 ORDINATEUR	789,36		3	789,36	0,00	0,00	0,00
2183	AUT008805	2011 ARMOIRE RIDEAU	293,02		5	232,00	61,02	0,00	0,00
2183	AUT008806	2011 SIEGE SEATTLE	319,33		5	252,00	67,33	0,00	0,00
2183	102183	MICRO ORDINATEUR	1 516,11		3	1 516,11	0,00	0,00	0,00
2183	112183	ROUTEUR RNIS	619,55		3	619,55	0,00	0,00	0,00
2183	12183	OLIVETTI ECHOS 8/150 ADH	2 285,21		5	2 285,21	0,00	0,00	0,00
2183	122183	EXTENSION MEMOIRE	356,73		3	356,73	0,00	0,00	0,00
2183	132183	CD ROM FRANCE MARKET	1 470,83		3	1 470,83	0,00	0,00	0,00
2183	142183	IMPRIMANTE PACKARD	408,42		3	408,42	0,00	0,00	0,00
2183	152183	GRAVEUR CD ROM	335,06		3	335,06	0,00	0,00	0,00
2183	2012/1	FAUTEUIN CUIR LAGUNA	286,53		5	171,00	57,00	0,00	58,53

40500PAYS VALLEE PETR

Etat de l'actif

Exercice 2016

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Année de mise en service	Durée Amort	Amortissements antérieurs	Amortissements 2016	Provisions et Dépréciations cumulées	Valeur Nette
2183	2014/05	ORDINATEUR PORTABLE	971,15		3	322,00	322,00	0,00	327,15
2183	2014/06	Unité centrale HP Core E7500	1 238,40		3	412,00	412,00	0,00	414,40
2183	22183	PACKAGE AQUASOFT SIEL	1 067,14		3	1 067,14	0,00	0,00	0,00
2183	232183	SOURIS MICROSOFT	44,60		3	44,60	0,00	0,00	0,00
2183	242183	ORDINATEUR OMNIBOOK	1 734,20		3	1 734,20	0,00	0,00	0,00
2183	252183	IMPRIMANTE INJET 2230+	1 016,60		3	1 016,60	0,00	0,00	0,00
2183	262183	IMPRIMANTE IIP DESKJET	185,38		3	185,38	0,00	0,00	0,00
2183	272183	COMPACT+UNITE+SONY+CA	2 700,83		3	2 700,83	0,00	0,00	0,00
2183	282183	HP GRAVEUR	153,09		3	153,09	0,00	0,00	0,00
2183	292183	CSANNER	150,70		3	150,70	0,00	0,00	0,00
2183	302183	HP COMPAQ D530PC	1 978,18		3	1 978,18	0,00	0,00	0,00
2183	312183	APPAREIL PHOTO	617,77		3	617,77	0,00	0,00	0,00
2183	32183	WINDOWS 95 MAJ HOME	249,86		3	249,86	0,00	0,00	0,00
2183	322183	EVOLUTION MEMOIRE HP	346,84		5	346,84	0,00	0,00	0,00
2183	332183	RACHAT ORDINATEUR HP	94,48		1	94,48	0,00	0,00	0,00
2183	342183	RACHAT ECRAN 19	47,24		1	47,24	0,00	0,00	0,00
2183	352183	RACHAT ORDINATEUR	141,73		1	141,73	0,00	0,00	0,00
2183	362183	RACHAT VIDEOPROJECTEUR	188,97		1	188,97	0,00	0,00	0,00
2183	372183	3 COMBINES ONDULEUR	412,62		3	412,62	0,00	0,00	0,00
2183	382183	IMPRIMANTE BUSINESS	186,58		3	186,58	0,00	0,00	0,00
2183	42183	CANOSCAN 300 SCAN A4 PC	475,34		3	475,34	0,00	0,00	0,00
2183	52183	IMPRIMANTE HP DESKJET	395,29		3	395,29	0,00	0,00	0,00
2183	62183	MATERIEL INFORMATIQUE	220,62		3	220,62	0,00	0,00	0,00

Etat de l'actif Exercice 2016

[illegible]

[illegible]

003030

TRES. MONTLUCON MUNICIPALE

Etat de l'actif

40500 PAYS VALLEE PETR

Nombre de pages : 6

FIN DE DOCUMENT

Document déposé
le

20 JUL. 2017

à la sous-préfecture
de Montluçon

003030

TRES. MONTLUCON MUNICIPALE

Etat de l'actif

40501 SCOT PAYS VALLEE PETR

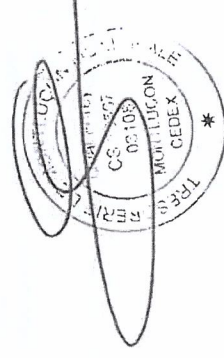
ORIGINE DOCUMENT

Numéro du poste comptable : 003030

Exercice : 2016

Budget collectivité : 40501

Trésorerie



40501SCOT PAYS VALLEE PETR

Etat de l'actif

Exercice 2016

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Année de mise en service	Durée Amort	Amortissements antérieurs	Amortissements 2016	Provisions et Dépréciations cumulées	Valeur Nette
202	10/2011	MISSION ASSISTANCE	72 477,60		5	57 980,00	14 497,60	0,00	0,00
202	1/2007	ETUDE ELABORATION DU	27 986,40		5	27 986,40	0,00	0,00	0,00
202	1/2008	MAITRISE OUVRAGE	107 400,80		5	107 400,80	0,00	0,00	0,00
202	1/2009	ASSISTANCE MAITRISE D	5 382,00		5	5 382,00	0,00	0,00	0,00
202	1/2010	NUMERISATION PLU	3 611,92		5	3 611,92	0,00	0,00	0,00
202	2012/01	NUMERISATION DES PLU	3 073,72		5	1 842,00	614,00	0,00	617,72
202	2012/02	ELABORATION DU SCOT	8 013,20		5	4 803,00	1 601,00	0,00	1 609,20
202	2012/03	ELABORATION DU SCOT	44 690,93		5	26 811,00	8 937,00	0,00	8 942,93
202	2013/01	NUMERISATION PLU 2013	2 033,20		5	812,00	406,00	0,00	815,20
202	2013/02	ETUDE ELABORATION DU	15 707,07		5	6 282,00	3 141,00	0,00	6 284,07
202	2014/01	NUMERISATION PLU	3 960,00		5	792,00	792,00	0,00	2 376,00
202	20/2011	MISSION ASSISTANCE	20 332,00		5	16 264,00	4 068,00	0,00	0,00
202	21/2011	ELABORATION SCOT	11 362,00		5	9 088,00	2 274,00	0,00	0,00
202	2/2009	ELABORATION DU SCOT	2 392,00		5	2 392,00	0,00	0,00	0,00
202	3/2009	ELABORATION SCOT	2 990,00		5	2 990,00	0,00	0,00	0,00
202	90004382981515	FAC. F-IM-15452 DU	3 360,00			0,00	0,00	0,00	3 360,00
202	Sous-total	frs réalisation doc urb et n	334 772,84			274 437,12	36 330,60	0,00	24 005,12
	Total		334 772,84			274 437,12	36 330,60	0,00	24 005,12

003030

TRES. MONTLUCON MUNICIPALE

Etat de l'actif

40501 SCOT PAYS VALLEE PETR

Nombre de pages : 1

FIN DE DOCUMENT

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Document déposé
le

20 JUIL. 2017

à la sous-préfecture
de Montluçon

Comptes administratifs définitifs 2016
01 - Budget Principal
02 - SCoT

Monsieur DUGLERY, Président

Le comité syndical délibérant sur les comptes administratifs définitifs de l'exercice 2016 dressés par Monsieur Daniel DUGLÉRY - Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

01 - Budget principal

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		22 932,00		196 639,80	0,00	219 571,80
Résultats affectés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	5 939,81	33 499,30	437 030,75	386 960,42	442 970,56	420 459,72
Totaux :	5 939,81	56 431,30	437 030,75	583 600,22	442 970,56	640 031,52
Résultats de clôture	50 491,49		146 569,47		197 060,96	
Restes à réaliser	9 480,00				9 480,00	0,00
Totaux cumulés :	15 419,81	56 431,30	437 030,75	583 600,22	452 450,56	640 031,52

Résultats définitifs	41 011,49	146 569,47	187 580,96
-----------------------------	------------------	-------------------	-------------------

02 - Budget SCOT

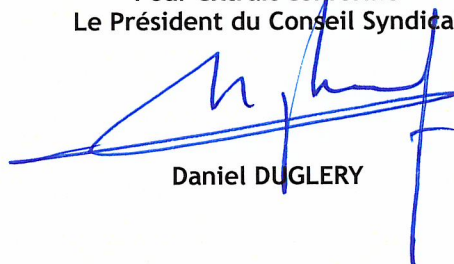
Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		42 074,82		64 882,69	0,00	106 957,51
Résultats affectés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	56 934,39	52 868,74	59 886,49	38 313,38	116 820,88	91 182,12
Totaux :	56 934,39	94 943,56	59 886,49	103 196,07	116 820,88	198 139,63
Résultats de clôture	38 009,17		43 309,58		81 318,75	
Restes à réaliser	20 000,00	12 800,00			20 000,00	12 800,00
Totaux cumulés :	76 934,39	107 743,56	59 886,49	103 196,07	136 820,88	210 939,63

Résultats définitifs	30 809,17	43 309,58	74 118,75
-----------------------------	------------------	------------------	------------------

2. Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus - après que le Président soit sorti de la salle - .
5. Approuve les annexes.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLERY

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Comptes administratifs 2016 - Affectation des résultats

Monsieur DUGLERY, Président

L'arrêt des Comptes administratifs 2016 fait ressortir les résultats suivants :

Budget Principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	437 030,75	Dépenses	5 939,81
Recettes	583 600,22	Recettes	56 431,30
Résultat	+ 146 569,47	Résultat	50 491,49

► En investissement :

- sur les opérations réalisées un excédent de 50 491.49 euros est constaté et sera reporté sur l'exercice 2016.
- sur les opérations restant à réaliser un déficit de 9 480.00 euros.
- Soit un résultat global d'investissement de + 41 011.49 euros

- En fonctionnement, un excédent 146 569.47 euros est constaté et sera reporté sur l'exercice 2017.

Les résultats 2016 ont été repris au budget primitif 2017.

Budget S.C.O.T.

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	59 886,49	Dépenses	56 934,39
Recettes	103 196,07	Recettes	94 943,56
Résultat	+ 43 309,58	Résultat	+ 38 009,17

► En investissement :

- sur les opérations réalisées un excédent de 38 009.17 euros est constaté et sera reporté sur l'exercice 2016.
- sur les opérations restant à réaliser un déficit de 7 200.00 euros.
- Soit un résultat global d'investissement de + 30 809.17 euros

- En fonctionnement, un excédent de 43 309.58 euros est constaté et sera reporté sur l'exercice 2016.

Les résultats 2016 ont été repris au budget primitif 2017.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical


Daniel DUGLERY

Comptes administratifs 2016

	de la page	à la page
01 - Budget principal	1	20
A 10.1- Variation du patrimoine - Entrées	21	21
A 10.2- Variation du patrimoine - Sorties	22	22
A 10.11 - Méthode utilisée pour les amortissements	23	23
A 6.1 - Équilibre des opérations financières - dépenses	24	24
A 6.2 - Équilibre des opérations financières - recettes	25	25
B 1.6 - Listes des concours attribuées à des tiers	26	26
C1 - État du personnel	27	27
État des restes à réaliser	28	29
02 - Scot	30	46
A 10.1- Variation du patrimoine - Entrées	47	47
A 10.2- Variation du patrimoine - Sorties	48	48
A 3 - Méthode utilisée pour les amortissements	49	49
A 2.3 - États de la dette - répartition par structure de taux	50	50
A 2.4 - États de la dette - répartition par nature de dette	51	51
A 2.8 - États de la dette - Typologie	52	52
A 6.1 - Équilibre des opérations financières - dépenses	53	53
A 6.2 - Équilibre des opérations financières - recettes	54	54
État des restes à réaliser	55	55
C 3 . 5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	56	56

REPUBLIQUE FRANCAISE

**P.E.T.R. du Pays de la Vallée
de Montluçon et du Cher**

numéro SIRET : 200 051 753 00016

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE MUNICIPALE MONTLUÇON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET : 01 Budget principal

ANNEE 2016

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher



I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B
---	----------------------

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement ;
- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : AUCUN

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III – Les provisions sont : aucune provision

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	437 030,75	386 960,42	-50 070,33
	Section d'investissement	5 939,81	33 499,30	27 559,49
		+	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section d'exploitation (002)		196 639,80	196 639,80
	Report en section d'investissement (001)		22 932,00	22 932,00
		=	=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	442 970,56	640 031,52	197 060,96
RESTES A REALISER A REPORTER EN N + 1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	9 480,00		-9 480,00
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	9 480,00		-9 480,00
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	437 030,75	583 600,22	146 569,47
	Section d'investissement	15 419,81	56 431,30	41 011,49
	TOTAL CUMULE	452 450,56	640 031,52	187 580,96
DETAIL DES RESTES A REALISER				
Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 480,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 480,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	9 480,00		
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	262 551,30	81 376,23	31 123,34		150 051,73
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	311 343,00	289 612,92			21 730,08
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 577,00	7 131,00			14 446,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	595 471,30	378 120,15	31 123,34		186 227,81
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 672,50				113 672,50
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	17 831,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	726 974,80	378 120,15	31 123,34		299 900,31
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 583,00	27 787,26			795,74
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	28 583,00	27 787,26			795,74
	TOTAL	755 557,80	405 907,41	31 123,34		300 696,05

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		822,66			-822,66
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	60 400,00	43 036,72			17 363,28
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	498 518,00	235 817,69	107 283,35		155 416,96
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	558 918,00	279 677,07	107 283,35		171 957,58
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	558 918,00	279 677,07	107 283,35		171 957,58
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	558 918,00	279 677,07	107 283,35		171 957,58

Pour information

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

196 639,80

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	12 000,00	2 090,83	9 480,00	429,17
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 860,00	3 848,98		48 011,02
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des dépenses d'équipement	63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	12 345,00	5 712,04		6 632,96
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES				
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
	Total des recettes financières	12 345,00	5 712,04		6 632,96
45..	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	12 345,00	5 712,04		6 632,96
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 583,00	27 787,26		795,74
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	28 583,00	27 787,26		795,74
	TOTAL	40 928,00	33 499,30		7 428,70
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					
		22 932,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	112 499,57		112 499,57
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	289 612,92		289 612,92
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 131,00		7 131,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		27 787,26	27 787,26
Dépenses de fonctionnement - Total		409 243,49	27 787,26	437 030,75

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	2 090,83		2 090,83
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 848,98		3 848,98
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		5 939,81		5 939,81

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	822,66		822,66
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	43 036,72		43 036,72
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	343 101,04		343 101,04
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		386 960,42		386 960,42

Pour information

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

				196 639,80
--	--	--	--	-------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	5 712,04		5 712,04
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		27 787,26	27 787,26
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
45...	Opérations pour compte de tiers			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		5 712,04	27 787,26	33 499,30

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

				22 932,00
--	--	--	--	------------------

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap.art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	262 551,30	81 376,23	31 123,34		150 051,73
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	440,00	275,08	160,00		4,92
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	5 100,00	3 255,80	1 840,00		4,20
60621	COMBUSTIBLES	8 960,00	5 909,65	3 050,00		0,35
60622	CARBURANTS	28,33	28,33			
60623	ALIMENTATION	905,67	343,02			562,65
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 185,00				1 185,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00	42,15			1 957,85
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 073,00	2 264,07			2 808,93
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00				500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	8 989,12	8 977,03			12,09
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	2 800,00				2 800,00
6156	MAINTENANCE	1 500,00				1 500,00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	2 177,00	2 176,03			0,97
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	12,50			487,50
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	400,00				400,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	5 050,00	2 450,00			2 600,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	650,00	317,25			332,75
6226	HONORAIRES	13 585,00	-3 370,56	13 489,52		3 466,04
6228	DIVERS	147 242,00	27 919,70	10 360,00		108 962,30
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 500,00				1 500,00
6232	FETES ET CEREMONIES	3 000,00	2 686,89			313,11
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 600,00	120,00			1 480,00
6238	DIVERS	11 853,25	8 528,85	65,40		3 259,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 857,63	3 020,00			1 837,63
6256	MISSIONS	9 600,00	3 959,50			5 640,50
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 515,30	2 220,55	546,14		3 748,61
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	5 000,00	2 764,83	373,61		1 861,56
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 000,00				1 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	9 500,00	7 203,72	1 238,67		1 057,61
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 000,00	231,84			768,16
6288	AUTRES	40,00	40,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	311 343,00	289 612,92			21 730,08
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	800,49	800,49			
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	125,38	125,38			
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	3 941,00	3 365,28			575,72
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	21 200,00	16 619,08			4 580,92
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDE	580,12	580,12			
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	102,01	102,01			
64131	REMUNERATION	199 772,68	194 950,79			4 821,89
64138	INDEMNITES NON TITULAIRES	847,29	847,29			
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	57 366,00	48 868,72			8 497,28
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	11 182,63	10 055,53			1 127,10
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	10 821,00	10 200,83			620,17
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	1 130,00				1 130,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	400,00	23,00			377,00
6488	AUTRES CHARGES	3 074,40	3 074,40			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 577,00	7 131,00			14 446,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	536,00	536,00			
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	12 677,00				12 677,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES	7 464,00	5 695,00			1 769,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	900,00	900,00			
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		595 471,30	378 120,15	31 123,34		186 227,81
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	113 672,50				113 672,50
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 672,50				113 672,50
022	DEPENSES IMPREVUES (e)	17 831,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		726 974,80	378 120,15	31 123,34		299 900,31
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 583,00	27 787,26			795,74
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILITAIRES INCORPORELLES ET CORPORE	28 583,00	27 787,26			795,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 583,00	27 787,26			795,74
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		28 583,00	27 787,26			795,74
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		755 557,80	405 907,41	31 123,34		300 696,05

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap. art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		822,66			-822,66
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		822,66			-822,66
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	60 400,00	43 036,72			17 363,28
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCA	28 800,00	23 459,18			5 340,82
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	31 600,00	19 577,54			12 022,46
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	498 518,00	235 817,69	107 283,35		155 416,96
74718	AUTRES	11 702,00	-3 000,00	3 000,00		11 702,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	134 900,00	76 562,06			58 337,94
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS	216 760,00	216 517,72			242,28
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET F	135 156,00	-54 262,09	104 283,35		85 134,74
	TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	558 918,00	279 677,07	107 283,35		171 957,58
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	558 918,00	279 677,07	107 283,35		171 957,58
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	558 918,00	279 677,07	107 283,35		171 957,58

Pour information
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

196 639,80

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice
Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap.art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	12 000,00	2 090,83	9 480,00	429,17
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	12 000,00	2 090,83	9 480,00	429,17
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	21 860,00	3 848,98		18 011,02
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 000,00	2 313,58		9 686,42
2184	MOBILIER	4 500,00	1 535,40		2 964,60
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 360,00			5 360,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	30 000,00			30 000,00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION Opérations d'équipement n°...	30 000,00			30 000,00
Total des dépenses d'équipement		63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19
Total des dépenses financières					
45...	Opé. pour compte de tiers n°...				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DEPENSES REELLES		63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap.art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	12 345,00	5 712,04		6 632,96
10222	F.C.T.V.A.	12 345,00	5 712,04		6 632,96
138	Autres subv. d'investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Total des recettes financières		12 345,00	5 712,04		6 632,96
45...	Opè. pour compte de tiers n°...				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 345,00	5 712,04		6 632,96
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 583,00	27 787,26		795,74
28032	AMTS FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	7 297,00	7 297,00		
2804131	AMORTISSEMENTS-SUBVENTIONS BIENS	372,00	372,00		
28051	AMTS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 395,00	16 393,06		1,94
28183	AMTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 406,00	2 624,35		781,65
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	607,00	595,00		12,00
28188	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	506,00	505,85		0,15
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		28 583,00	27 787,26		795,74
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 583,00	27 787,26		795,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		40 928,00	33 499,30		7 428,70
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		22 932,00			

IV - ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE						A1
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	3 CULTURE	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles		5 939,81				5 939,81
- Équipements municipaux		5 939,81				5 939,81
- Équipements non municipaux (c/204)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses		5 939,81				5 939,81
Total recettes	56 431,30					56 431,30
Solde d'investissement	56 431,30	-5 939,81				50 491,49
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses		9 480,00				9 480,00
Total RAR recettes						
Solde RAR investissement		-9 480,00				-9 480,00
FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	27 787,26	249 666,55	10 132,18	105 533,31	43 911,45	437 030,75
Total recettes	196 639,80	282 843,39	6 400,00	54 095,77	43 621,26	583 600,22
Solde de fonctionnement	168 852,54	33 176,84	-3 732,18	-51 437,54	-290,19	146 569,47
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Art.	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	3 CULTURE	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses investissement		5 939,81				5 939,81
	Dépenses réelles		5 939,81				5 939,81
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 090,83				2 090,83
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 848,98				3 848,98
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						
001	Solde d'exécution reporté de N-1						
RECETTES							
	Total recettes investissement	56 431,30					56 431,30
	Recettes réelles	5 712,04					5 712,04
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 712,04					5 712,04
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	27 787,26					27 787,26
040	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIO	27 787,26					27 787,26
001	Solde d'exécution reporté de N-1	22 932,00					22 932,00
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	27 787,26	249 666,55	10 132,18	105 533,31	43 911,45	437 030,75
	Dépenses réelles		249 666,55	10 132,18	105 533,31	43 911,45	409 243,49
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		87 532,68	9 600,00	12 330,14	3 036,75	112 499,57
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		155 002,87	532,18	93 203,17	40 874,70	289 612,92
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		7 131,00				7 131,00
	Dépenses d'ordre	27 787,26					27 787,26
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 787,26					27 787,26
002	Déficit de fonctionnement reporté						
RECETTES							
	Total recettes fonctionnement	196 639,80	282 843,39	6 400,00	54 095,77	43 621,26	583 600,22
	Recettes réelles		282 843,39	6 400,00	54 095,77	43 621,26	386 960,42
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		633,00		189,66		822,66
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES		19 577,54		23 459,18		43 036,72
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		262 632,85	6 400,00	30 446,93	43 621,26	343 101,04
	Recettes d'ordre						
002	Excédent de fonctionnement reporté	196 639,80					196 639,80

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Libellé		01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES		27 787,26	249 131,77			276 919,03
Réalisations		27 787,26	249 131,77			276 919,03
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		86 997,90			86 997,90
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		435,08			435,08
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		5 095,80			5 095,80
60621	COMBUSTIBLES		8 959,65			8 959,65
60623	ALIMENTATION		277,35			277,35
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		42,15			42,15
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 998,59			1 998,59
6135	LOCATIONS MOBILIERES		8 845,91			8 845,91
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES		2 176,03			2 176,03
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		12,50			12,50
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		317,25			317,25
6228	DIVERS		28 679,70			28 679,70
6232	FETES ET CEREMONIES		2 477,59			2 477,59
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		120,00			120,00
6238	DIVERS		8 207,00			8 207,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		3 020,00			3 020,00
6256	MISSIONS		1 769,24			1 769,24
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		2 751,39			2 751,39
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		3 138,44			3 138,44
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		8 442,39			8 442,39
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES		231,84			231,84
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		155 002,87			155 002,87
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT		279,10			279,10
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL		38,45			38,45
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG		1 713,29			1 713,29
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE		16 619,08			16 619,08
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE		580,12			580,12
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE		102,01			102,01
64131	REMUNERATION		96 603,90			96 603,90
6451	COTISATIONS A L'URSSAF		24 749,33			24 749,33
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		6 224,63			6 224,63
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		4 995,56			4 995,56
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		23,00			23,00
6488	AUTRES CHARGES		3 074,40			3 074,40
042	OPERATION ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 787,26				27 787,26
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILITAIRES INCORPORELLES ET	27 787,26				27 787,26
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		7 131,00			7 131,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS		536,00			536,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS		5 695,00			5 695,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		900,00			900,00
Restes à réaliser au 31/12						
RECETTES		196 639,80	237 063,39			433 703,19
Réalisations		196 639,80	237 063,39			433 703,19
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	196 639,80				196 639,80
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		633,00			633,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL		633,00			633,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		19 577,54			19 577,54
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES		19 577,54			19 577,54
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		216 852,85			216 852,85
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS		26 824,00			26 824,00
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS		190 028,85			190 028,85
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE		168 852,54	-12 068,38			156 784,16

Libellé		Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE				
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATION S
DEPENSES		238 949,98		7 704,20	2 477,59	
Réalizations		238 949,98		7 704,20	2 477,59	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	76 816,11		7 704,20	2 477,59	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	435,08				
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	5 095,80				
60621	COMBUSTIBLES	8 959,65				
60623	ALIMENTATION	277,35				
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	42,15				
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 998,59				
6135	LOCATIONS MOBILIERES	8 845,91				
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	2 176,03				
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	12,50				
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	317,25				
6228	DIVERS	28 679,70				
6232	FETES ET CEREMONIES				2 477,59	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	120,00				
6238	DIVERS	502,80				
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 020,00		7 704,20		
6256	MISSIONS	1 769,24				
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 751,39				
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 138,44				
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 442,39				
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	231,84				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	155 002,87				
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	279,10				
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	38,45				
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	1 713,29				
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	16 619,08				
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE	580,12				
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	102,01				
64131	REMUNERATION	96 603,90				
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	24 749,33				
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	6 224,63				
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 995,56				
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	23,00				
6488	AUTRES CHARGES	3 074,40				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 131,00				
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	536,00				
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS E	5 695,00				
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	900,00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser au 31/12						
RECETTES		282 843,39				
Réalizations		282 843,39				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	633,00				
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	633,00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERS	19 577,54				
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANIS	19 577,54				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	262 632,85				
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	72 604,00				
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS	190 028,85				
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE		43 893,41		-7 704,20	-2 477,59	

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

Libellé		30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES					10 132,18	10 132,18
Réalisations					10 132,18	10 132,18
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				9 600,00	9 600,00
6228	DIVERS				9 600,00	9 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				532,18	532,18
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG				6,24	6,24
64131	REMUNERATION				383,37	383,37
6451	COTISATIONS A L'URSSAF				108,29	108,29
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE				14,60	14,60
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC				19,68	19,68
Restes à réaliser au 31/12						
RECETTES					6 400,00	6 400,00
Réalisations					6 400,00	6 400,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				6 400,00	6 400,00
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE				6 400,00	6 400,00
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE					-3 732,18	-3 732,18

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT				
FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT				
Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES			105 533,31	105 533,31
Réalisations			105 533,31	105 533,31
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			12 330,14	12 330,14
60622 CARBURANTS			28,33	28,33
60623 ALIMENTATION			5,67	5,67
6135 LOCATIONS MOBILIERES			131,12	131,12
6188 AUTRES FRAIS DIVERS			50,00	50,00
6226 HONORAIRES			10 118,96	10 118,96
6238 DIVERS			387,25	387,25
6256 MISSIONS			1 553,51	1 553,51
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			15,30	15,30
6288 AUTRES			40,00	40,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			93 203,17	93 203,17
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT			349,19	349,19
6332 COTISATIONS VERSEES AU FNAL			58,20	58,20
6336 COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG			1 143,59	1 143,59
64131 REMUNERATION			67 759,87	67 759,87
64138 INDEMNITES NON TITULAIRES			847,29	847,29
6451 COTISATIONS A L'URSSAF			16 796,68	16 796,68
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE			2 643,14	2 643,14
6454 COTISATIONS AUX ASSEDIC			3 605,21	3 605,21
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES		23 459,18	30 636,59	54 095,77
Réalisations		23 459,18	30 636,59	54 095,77
013 ATTENUATIONS DE CHARGES			189,66	189,66
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL			189,66	189,66
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		23 459,18		23 459,18
70841 MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES		23 459,18		23 459,18
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			30 446,93	30 446,93
7472 SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS			3 958,06	3 958,06
74758 SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS			26 488,87	26 488,87
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE		23 459,18	-74 896,72	-51 437,54

Libellé		Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN		Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT	
		820 SERVICES COMMUNS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES				105 533,31	
Réalizations				105 533,31	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			12 330,14	
60622	CARBURANTS			28,33	
60623	ALIMENTATION			5,67	
6135	LOCATIONS MOBILIERES			131,12	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS			50,00	
6226	HONORAIRES			10 118,96	
6238	DIVERS			387,25	
6256	MISSIONS			1 553,51	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			15,30	
6288	AUTRES			40,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			93 203,17	
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT			349,19	
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL			58,20	
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG			1 143,59	
64131	REMUNERATION			67 759,87	
64138	INDEMNITES NON TITULAIRES			847,29	
6451	COTISATIONS A L'URSSAF			16 796,68	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE			2 643,14	
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC			3 605,21	
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES			23 459,18	30 636,59	
Réalizations			23 459,18	30 636,59	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			189,66	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL			189,66	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		23 459,18		
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES		23 459,18		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			30 446,93	
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS			3 958,06	
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS			26 488,87	
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE			23 459,18	-74 896,72	

IV - ANNEXES	IV
ÉLÉMENTS DU BILAN	A1.1
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - ACTION ÉCONOMIQUE

Libellé		90 INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES	Total
DEPENSES		43 911,45	43 911,45
Réalisations		43 911,45	43 911,45
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	3 036,75	3 036,75
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	2 400,00	2 400,00
6256	MISSIONS	636,75	636,75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	40 874,70	40 874,70
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	172,20	172,20
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	28,73	28,73
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	502,16	502,16
64131	REMUNÉRATION	30 203,65	30 203,65
6451	COTISATIONS À L'URSSAF	7 214,42	7 214,42
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 173,16	1 173,16
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 580,38	1 580,38
Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES		43 621,26	43 621,26
Réalisations		43 621,26	43 621,26
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	43 621,26	43 621,26
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FOND STRUCTURELS	43 621,26	43 621,26
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDE		-290,19	-290,19

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	Total
DEPENSES		15 419,81	15 419,81
Réalisations		5 939,81	5 939,81
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 090,83	2 090,83
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		2 090,83	2 090,83
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 848,98	3 848,98
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		2 313,58	2 313,58
2184 MOBILIER		1 535,40	1 535,40
Opérations d'équipement			
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser au 31/12		9 480,00	9 480,00
RECETTES	56 431,30		56 431,30
Réalisations	56 431,30		56 431,30
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	22 932,00		22 932,00
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 787,26		27 787,26
28032 AMTS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	7 297,00		7 297,00
2804131 AMORTISSEMENTS-SUBVENTIONS BIENS	372,00		372,00
28051 AMTS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 393,06		16 393,06
28183 AMTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 624,35		2 624,35
28184 AMTS MOBILIER	595,00		595,00
28188 AMTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	505,85		505,85
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 712,04		5 712,04
10222 F.C.T.V.A.	5 712,04		5 712,04
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDES	56 431,30	-15 419,81	41 011,49

Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE			
Libellé	020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	024 FETES ET CEREMONIES
DEPENSES	15 419,81		
Réalisations	5 939,81		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 090,83		
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 090,83		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 848,98		
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 313,58		
2184 MOBILIER	1 535,40		
Opérations d'équipement			
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser au 31/12	9 480,00		
RECETTES			
Réalisations			
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDES	-15 419,81		

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES			IV A 10.1	
Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des Amortissements	Durée de l'amortissement
	OFFICE PROFESSIONNEL 20	480,91		2 ans
	LICENCE UTILISATEUR	169,92		2 ans
	LICENCE UTILISATEUR	96,00		2 ans
	LICENCES UTILISATEURS	96,00		2 ans
	LICENCES UTILISATEURS	96,00		2 ans
	LICENCES UTILISATEURS	96,00		2 ans
	LICENCES UTILISATEURS	480,00		2 ans
	LICENCES UTILISATEURS	480,00		2 ans
	LICENCES UTILISATEURS	96,00		2 ans
	2051	2 090,83	0,00	
	COPIEUR	1 812,00		3 ans
	SAMSUNG GALAXY NOTE 4 BLANC SFR TEAM	501,58		3 ans
	2103	2 313,58		
	BAHUT BUREAUX SIEGES	1 535,40		12 ans
	2104	1 535,40		
	Acquisitions à titre onéreux	5 935,81	0,00	
Acquisitions à titre gratuit	NEANT			
Mise à disposition	NEANT			
Affectation	NEANT			
Mise en concession ou affermage	NEANT			
DIVERS	NEANT			
	TOTAL GENERAL	5 935,81	0,00	

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

IV
A 10.2

Modalités d'acquisition Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de la cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit			NEANT			
Mise à disposition			NEANT			
Affectation			NEANT			
Mise en concession ou affermage			NEANT			
Mise à la réforme			NEANT			
DIVERS			NEANT			
TOTAL GÉNÉRAL	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ÉLÉMENTS DU BILAN	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	A 3

PROCEDURE	CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL	Délibérations du
AMORTISSEMENTS		25/01/2000 n° 00.107
	Catégories de bien amortis : Immobilisations incorporelles	Durée : 30/06/2008 n° 08.501
	202 - Frais d'étude urbanisme	6 ans
	2031 - Frais d'études	5 ans
	2033 - Frais d'insertion	5 ans
	204... - Subventions d'équipement immobilisations corporelles	5 ans
	204... - Subventions d'équipement immobilisations incorporelles	15 ans
	205 - Acquisition de Logiciels	2 ans
	Biens corporels renouvelables	
	2151 - Installations réseaux de voirie (réseaux dont la collectivité est propriétaire)	6 ans
	2152 - Installations de voirie	6 ans
	2153 - Réseaux divers (adduction d'eau, assainissement, réseaux câblés, électrification)	6 ans
	21561 - Acquisition matériel roulant d'incendie de secours et de défense civile	6 ans
	21568 - Autre matériel et outillage d'incendie de secours et de défense civile	6 ans
	21571 - Matériel roulant de voirie	6 ans
	21578 - Autre matériel et outillage de voirie	6 ans
	2158 - Autre matériel et outillage techniques	6 ans
	Équipement de garage et station	12 ans
	Coffre fort	20 ans
	2182 - Matériel de transport servant au transport de personnes	7 ans
	Matériel de transport servant au transport de marchandises, matières et produits	6 ans
	2183 - Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
	Matériel informatique	3 ans
	2184 - Mobilier	12 ans
	2185 - Autres immobilisations corporelles	3 ans
	2188 - Divers matériel : équipement des cuisines et équipements sportifs	10 ans
	Équipement médical : appareils de laboratoires	5 ans
	Autres	6 ans

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	IV A6.1
--	------------

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
020	Dépenses imprévues		

Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D 001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	40 928,00	33 499,30
	Ressources propres externes de l'année (a)	12 345,00	5 712,04
10222	F.C.T.V.A.	12 345,00	5 712,04
	Ressources propres internes de l'année (b)	28 583,00	27 787,26
28032	AMORTISSEMENTS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	7 297,00	7 297,00
2804131	AMORTISSEMENTS-SUBVENTIONS BIENS	372,00	372,00
28051	AMTS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 395,00	16 393,06
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 406,00	2 624,35
28184	MOBILIER	607,00	595,00
28188	AUTRES	506,00	505,85
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R 001 de l'exercice précédent	Affectation R 1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	33 499,30		22 932,00		56 431,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	
Ressources propres disponibles IV	56 431,30
Solde V = IV - II	+56 431,30

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS	

INVESTISSEMENT

Nom de l'organisme	Montant de la subvention	Prestations en nature
<u>Personnes de droit privé</u>		
Associations :		
Autres :		
<u>Personnes de droit public</u>		
État :		
Collectivités territoriales :		
Établissements publics :		
Autres :		
TOTAL	0,00	

FONCTIONNEMENT

Nom de l'organisme	Montant de la subvention	Prestations en nature
<u>Personnes de droit privé</u>		
Associations :		
COMITE OEUVRES SOCIALES COMMUNE DE MONTLUÇON	5 695,00	
Autres :		
<u>Personnes de droit public</u>		
État :		
Collectivités territoriales :		
Établissements publics :		
Autres :		
TOTAL	5 695,00	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2015

C1

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	Catégorie	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETP		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1		1	0	0	0
Directeur Général des Services	A	1		1			0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2		2	1	0	1
Adjoints Administratifs 2ème classe	C	2		2	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL		3	0	3	1	0	1

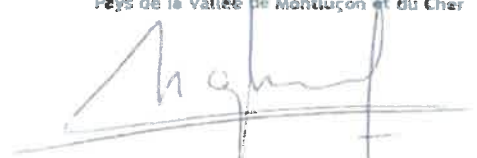
Agents non titulaires en fonction au 31/12/2016	Catégorie	Secteur	Rémunération		Contrat	
			Indice majoré	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (a)						
Coordonnateur chargé de mission	A		821			C.D.I.
Attaché territorial	A		524			C.D.D.
Rédacteur	B	ADMI	422			C.D.D.
Un adjoint administratif principal 2° classe	C	ADMI	398			C.D.D.
Un animateur territorial	B	ANIM	386			C.D.D.
Un animateur territorial	B	ANIM	386			C.D.D.
Un animateur territorial	B	ANIM	443			C.D.D.
Chef de projet culture / tourisme						

IV - ANNEXES		IV	
ETAT DES RESTES A REALISER			
Section de Fonctionnement		Prévu	Restes à Réaliser
Dépenses		755 557,60	437 030,75
			0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	262 551,30	112 499,57
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	440,00	435,08
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	5 100,00	5 095,80
60621	COMBUSTIBLES	8 960,00	8 959,65
60622	CARBURANTS	28,33	28,33
60623	ALIMENTATION	905,67	343,02
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 185,00	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00	42,15
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 073,00	2 264,07
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	8 989,12	8 977,03
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	2 800,00	
6156	MAINTENANCE	1 500,00	
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	2 177,00	2 176,03
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	12,50
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	400,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	5 050,00	2 450,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	650,00	317,25
6226	HONORAIRES	13 585,00	10 118,96
6228	DIVERS	147 242,00	38 279,70
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 500,00	
6232	FETES ET CEREMONIES	3 000,00	2 686,89
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 600,00	120,00
6238	DIVERS	11 853,25	8 594,25
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 857,63	3 020,00
6256	MISSIONS	9 600,00	3 959,50
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 515,30	2 766,69
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	5 000,00	3 138,44
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 000,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	9 500,00	8 442,39
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 000,00	231,84
6288	AUTRES	40,00	40,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	311 343,00	289 612,92
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	800,49	800,49
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	125,38	125,38
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	3 941,00	3 365,28
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	21 200,00	16 619,08
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	580,12	580,12
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	102,01	102,01
64131	REMUNERATION	199 772,68	194 950,79
64138	INDEMNITES NON TITULAIRES	847,29	847,29
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	57 366,00	48 868,72
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	11 182,63	10 055,53
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	10 821,00	10 200,83
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	1 130,00	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	400,00	23,00
6488	AUTRES CHARGES	3 074,40	3 074,40
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 577,00	7 131,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	536,00	536,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	12 677,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	7 464,00	5 695,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	900,00	900,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 672,50	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 672,50	
022	DEPENSES IMPREVUES	17 831,00	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 583,00	27 787,26
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISERES INCORPORELLES ET CORPORELLES	28 583,00	27 787,26

		RECETTES	755 557,80	583 600,22	0,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			822,66	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL			822,66	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	60 400,00	43 036,72		
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE D	28 800,00	23 459,18		
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	31 600,00	19 577,54		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	498 518,00	343 101,04		
74718	AUTRES	11 702,00			
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	134 900,00	76 562,06		
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS	216 760,00	216 517,72		
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCT	135 156,00	50 021,26		
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ DE N-1	196 639,80	196 639,80		
		RÉSULTAT	0,00	146 569,47	0,00

Section d'investissement		Prévu	Réalisé	Restes à Réaliser
DÉPENSES		63 860,00	5 939,81	9 480,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 000,00	2 090,83	9 480,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	12 000,00	2 090,83	9 480,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 860,00	3 848,98	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 000,00	2 313,58	
2184	MOBILIER	4 500,00	1 535,40	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 360,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	30 000,00		
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	30 000,00		

		RECETTES	63 860,00	56 431,30	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	12 345,00	5 712,04		
10222	F.C.T.V.A.	12 345,00	5 712,04		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 583,00	27 787,26		
28032	AMTS FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	7 297,00	7 297,00		
2804131	AMORTISSEMENTS-SUBVENTIONS BIENS	372,00	372,00		
28051	AMTS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 395,00	16 393,06		
28183	AMTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 406,00	2 624,35		
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	607,00	595,00		
28188	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	506,00	505,85		
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ N-1	22 932,00	22 932,00		
		RÉSULTAT	0,00	50 491,49	-9 480,00


 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
 Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

 L'Ordonnateur,


 Liberté • Égalité • Fraternité
 TRÈS ORRETE PRINCIPALE MONTLUÇON

 Le Comptable,

REPUBLIQUE FRANCAISE

Schéma de COhésion Territoriale
PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
numéro SIRET : 200 051 753 00016

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE MUNICIPALE MONTLUÇON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
vote par nature

BUDGET : 02 Budget annexe
Schéma de Cohérence Territoriale
numéro SIRET : 250 300 944 00023

ANNEE 2016

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B
---	--------------------------

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement ;
- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : AUCUN

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III – Les provisions sont : aucune provision

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	59 886,49	38 313,38	-21 573,11
	Section d'investissement	56 934,39	52 868,74	-4 065,65
		+	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section d'exploitation (002)		64 882,69	64 882,69
	Report en section d'investissement (001)		42 074,82	42 074,82
		=	=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	116 820,88	198 139,63	81 318,75
RESTES A REALISER A REPORTER EN N + 1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	20 000,00	12 800,00	-7 200,00
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	20 000,00	12 800,00	-7 200,00
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	59 886,49	103 196,07	43 309,58
	Section d'investissement	76 934,39	107 743,56	30 809,17
	TOTAL CUMULE	136 820,88	210 939,63	74 118,75
DETAIL DES RESTES A REALISER				
Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20 000,00		12 800,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			12 800,00
1327	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRL			12 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00		
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	20 000,00		
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 750,00				11 750,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	28 800,00	23 459,18			5 340,82
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	40 550,00	23 459,18			17 090,82
66	CHARGES FINANCIERES	400,00	96,71			303,29
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 332,69				55 332,69
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (1)					
022	DEPENSES IMPREVUES	4 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	100 282,69	23 555,89			76 726,80
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	915,00				
042	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 350,00	36 330,60			19,40
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	37 265,00	36 330,60			934,40
	TOTAL	137 547,69	59 886,49			77 661,20

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	45 865,00	11 516,90			34 348,10
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	45 865,00	11 516,90			34 348,10
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	45 865,00	11 516,90			34 348,10
042	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 800,00	26 796,48			3,52
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCTIONNEMENT					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	26 800,00	26 796,48			3,52
	TOTAL	72 665,00	38 313,38			34 351,62

Pour information

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	50 272,00	3 360,00	20 000,00	26 912,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des dépenses d'équipement	50 272,00	3 360,00	20 000,00	26 912,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	15 914,00	15 914,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 865,00	10 863,91		2 001,09
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES	4 514,82			
	Total des dépenses financières	33 293,82	26 777,91		6 515,91
45..	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	83 565,82	30 137,91	20 000,00	33 427,91
040	OPERATION ' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 800,00	26 796,48		3,52
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	26 800,00	26 796,48		3,52
	TOTAL	110 365,82	56 934,39	20 000,00	33 431,43

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	28 714,00	15 914,00	12 800,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	28 714,00	15 914,00	12 800,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 312,00	624,14		1 687,86
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES				
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
	Total des recettes financières	2 312,00	624,14		1 687,86
45..	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	31 026,00	16 538,14	12 800,00	1 687,86
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	915,00			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 350,00	36 330,60		19,40
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	37 265,00	36 330,60		934,40
	TOTAL	68 291,00	52 868,74	12 800,00	2 622,26

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

42 074,82

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 459,18		23 459,18
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES	96,71		96,71
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		36 330,60	36 330,60
Dépenses de fonctionnement - Total		23 555,89	36 330,60	59 886,49

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	15 914,00	26 796,48	42 710,48
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	10 863,91		10 863,91
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	3 360,00		3 360,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		30 137,91	26 796,48	56 934,39

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 516,90		11 516,90
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		26 796,48	26 796,48
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		11 516,90	26 796,48	38 313,38
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				64 882,69

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	624,14		624,14
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	15 914,00		15 914,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		36 330,60	36 330,60
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
45...	Opérations pour compte de tiers			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		16 538,14	36 330,60	52 868,74
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				42 074,82

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap.art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 750,00				11 750,00
6226	HONORAIRES	7 450,00				7 450,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 500,00				1 500,00
6238	DIVERS	2 800,00				2 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	28 800,00	23 459,18			5 340,82
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	28 800,00	23 459,18			5 340,82
TOTALDEPENSES DE GESTION DES SERVICES		40 550,00	23 459,18			17 090,82
(a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)						
66	CHARGES FINANCIERES (b)	400,00	96,71			303,29
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	400,00	384,62			15,38
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-287,91			287,91
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	55 332,69				55 332,69
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 332,69				55 332,69
022	DEPENSES IMPREVUES (e)	4 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		100 282,69	23 555,89			76 726,80
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	915,00				
042	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 350,00	36 330,60			19,40
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMPOS INCORPORELLES ET CORPO	36 350,00	36 330,60			19,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		37 265,00	36 330,60			934,40
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		37 265,00	36 330,60			934,40
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		137 547,69	59 886,49			77 661,20
Pour Information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-287,91
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-287,91

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Chap. art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	45 865,00	11 516,90			34 348,10
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS	11 588,00	11 516,90			71,10
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FON	21 600,00				21 600,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	12 677,00				12 677,00
	TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	45 865,00	11 516,90			34 348,10
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	45 865,00	11 516,90			34 348,10
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 800,00	26 796,48			3,52
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES A	26 800,00	26 796,48			3,52
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	26 800,00	26 796,48			3,52
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	72 665,00	38 313,38			34 351,62
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		64 882,69				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice
Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	III B1
--	-------------------------

Chap.art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	50 272,00	3 360,00	20 000,00	26 912,00
202	FRAIS DOCUMENTS D'URBANISME ET NUMERISATION DU CADASTRE	15 272,00	3 360,00		11 912,00
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	35 000,00		20 000,00	15 000,00
	Opérations d'équipement n°...				
	Total des dépenses d'équipement	50 272,00	3 360,00	20 000,00	26 912,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	15 914,00	15 914,00		
1321	SUBV EQUIP NON TRANS ETAT & ETS PUBLICS	15 914,00	15 914,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 865,00	10 863,91		2 001,09
1641	EMPRUNTS EN EUROS	12 865,00	10 863,91		2 001,09
020	DEPENSES IMPREVUES	4 514,82			
	Total des dépenses financières	33 293,82	26 777,91		6 515,91
45...	Opé. pour compte de tiers n°...				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DEPENSES REELLES	83 565,82	30 137,91	20 000,00	33 427,91
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 800,00	26 796,48		3,52
	Reprises sur autofinancement antérieur	26 800,00	26 796,48		3,52
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETS NA	26 800,00	26 796,48		3,52
	Charges transférées				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	26 800,00	26 796,48		3,52
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	110 365,82	56 934,39	20 000,00	33 431,43

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap.art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	28 714,00	15 914,00	12 800,00	
1311	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETS NATIONAUX	15 914,00	15 914,00		
1327	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE	12 800,00		12 800,00	
Total des recettes d'équipement		28 714,00	15 914,00	12 800,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 312,00	624,14		1 687,86
10222	F.C.T.V.A.	2 312,00	624,14		1 687,86
138	Autres subv. d'investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Total des recettes financières		2 312,00	624,14		1 687,86
45...	Opé. pour compte de tiers n°...				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		31 026,00	16 538,14	12 800,00	1 687,86
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	915,00			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 350,00	36 330,60		19,40
2802	AMTS FRAISDOC URBANISME & NUMERISATION CADASTRE	36 350,00	36 330,60		19,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		37 265,00	36 330,60		934,40
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 265,00	36 330,60		934,40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		68 291,00	52 868,74	12 800,00	2 622,26
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		42 074,82			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	TOTAL
---------	----------------------------------	---	---	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)				
Dépenses réelles	10 863,91		19 274,00	30 137,91
- Équipements municipaux			3 360,00	3 360,00
- Équipements non municipaux (c/204)				
- Opérations financières	10 863,91		15 914,00	26 777,91
Dépenses d'ordre	26 796,48			26 796,48
Solde d'exécution reporté de N-1				
Total dépenses	37 660,39		19 274,00	56 934,39
Total recettes	79 029,56		15 914,00	94 943,56
Solde d'investissement	41 369,17		-3 360,00	38 009,17
RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses			20 000,00	20 000,00
Total RAR recettes			12 800,00	12 800,00
Solde RAR investissement			-7 200,00	-7 200,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)				
Total dépenses	36 427,31		23 459,18	59 886,49
Total recettes	91 679,17		11 516,90	103 196,07
Solde de fonctionnement	55 251,86		-11 942,28	43 309,58
RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses				
Total RAR recettes				
Solde RAR fonctionnement				

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE					A1
Art.	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	TOTAL
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
	Total dépenses investissement	37 660,39		19 274,00	56 934,39
	Dépenses réelles	10 863,91		19 274,00	30 137,91
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			15 914,00	15 914,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 863,91			10 863,91
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 360,00	3 360,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Dépenses d'ordre	26 796,48			26 796,48
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 796,48			26 796,48
001	Solde d'exécution reporté de N-1				
RECETTES					
	Total recettes investissement	79 029,56		15 914,00	94 943,56
	Recettes réelles	624,14		15 914,00	16 538,14
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	624,14			624,14
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			15 914,00	15 914,00
	Opérations pour compte de tiers				
	Recettes d'ordre	36 330,60			36 330,60
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 330,60			36 330,60
001	Solde d'exécution reporté de N-1	42 074,82			42 074,82
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
	Total dépenses fonctionnement	36 427,31		23 459,18	59 886,49
	Dépenses réelles	96,71		23 459,18	23 555,89
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			23 459,18	23 459,18
66	CHARGES FINANCIERES	96,71			96,71
	Dépenses d'ordre	36 330,60			36 330,60
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 330,60			36 330,60
002	Déficit de fonctionnement reporté				
RECETTES					
	Total recettes fonctionnement	91 679,17		11 516,90	103 196,07
	Recettes réelles			11 516,90	11 516,90
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			11 516,90	11 516,90
	Recettes d'ordre	26 796,48			26 796,48
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 796,48			26 796,48
002	Excédent de fonctionnement reporté	64 882,69			64 882,69

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
DEPENSES	36 427,31				36 427,31
Réalisations	36 427,31				36 427,31
042 OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 330,60				36 330,60
6811 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOS INCORPORELLES ET COR	36 330,60				36 330,60
66 CHARGES FINANCIERES	96,71				96,71
66111 INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	384,62				384,62
66112 INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-287,91				-287,91
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES	91 679,17				91 679,17
Réalisations	91 679,17				91 679,17
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	64 882,69				64 882,69
042 OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 796,48				26 796,48
777 QUOTE PART SUBVENTIONS INVEST TRANSFEREES AU RESULT/	26 796,48				26 796,48
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE	55 251,86				55 251,86

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES		23 459,18		23 459,18
Réalisations		23 459,18		23 459,18
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		23 459,18		23 459,18
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		23 459,18		23 459,18
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES		11 516,90		11 516,90
Réalisations		11 516,90		11 516,90
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		11 516,90		11 516,90
74758 SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS		11 516,90		11 516,90
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE		-11 942,28		-11 942,28

Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN

Libellé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN
DEPENSES				23 459,18
Réalisations				23 459,18
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				23 459,18
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR				23 459,18
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES				11 516,90
Réalisations				11 516,90
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				11 516,90
74758 SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS				11 516,90
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE				-11 942,28

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Libellé		01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALE S	Total
DEPENSES		37 660,39				37 660,39
Réalisations		37 660,39				37 660,39
040	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 796,48				26 796,48
13911	SUBV EQUIP TRANSFEREES OPTÉ DE RESULTAT ETAT ET ETS N.	26 796,48				26 796,48
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 863,91				10 863,91
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 863,91				10 863,91
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12						
RECETTES		79 029,56				79 029,56
Réalisations		79 029,56				79 029,56
001	SOLDE D'EXECUTION SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	42 074,82				42 074,82
040	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 330,60				36 330,60
2802	AMTS FRAIS DOC URBANISME & NUMERISATION CADASTRE	36 330,60				36 330,60
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	624,14				624,14
10222	F.C.T.V.A.	624,14				624,14
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDES		41 369,17				41 369,17

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

Libellé		81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES			39 274,00		39 274,00
Réalizations			19 274,00		19 274,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		15 914,00		15 914,00
1321	SUBV EQUIP NON TRANS ETAT & ETS PUBLICS		15 914,00		15 914,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 360,00		3 360,00
202	FRAIS DOCUMENTS D'URBANISME ET NUMERISATION DU CADASTRE		3 360,00		3 360,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser au 31/12			20 000,00		20 000,00
RECETTES			28 714,00		28 714,00
Réalizations			15 914,00		15 914,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		15 914,00		15 914,00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT & ETS NATION		15 914,00		15 914,00
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser au 31/12			12 800,00		12 800,00
SOLDES			-10 560,00		-10 560,00

Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN

Libellé		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN
DEPENSES					39 274,00
Réalizations					19 274,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				15 914,00
1321	SUBV EQUIP NON TRANS ETAT & ETS PUBLICS				15 914,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				3 360,00
202	FRAIS DOCUMENTS D'URBANISME ET NUMERISATION DU CADASTRE				3 360,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser au 31/12					20 000,00
RECETTES					28 714,00
Réalizations					15 914,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				15 914,00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT & ETS NATION				15 914,00
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser au 31/12					12 800,00
SOLDES					-10 560,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	IV A 10.1
---	----------------------------

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des Amortissements	Durée de l'amortissement
	NUMERISATION DES PLU	3 360,00		6 ans
		282	3 360,00	0,00

Acquisitions à titre onéreux	NEANT
------------------------------	-------

Acquisitions à titre gratuit	NEANT
------------------------------	-------

Mise à disposition	NEANT
--------------------	-------

Affectation	NEANT
-------------	-------

Mise en concession ou affermage	NEANT
---------------------------------	-------

DIVERS	NEANT
--------	-------

TOTAL GÉNÉRAL	3 360,00	0,00	/
---------------	----------	------	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL	Délibérations du
AMORTISSEMENT		25/01/2000 n° 00.107
	Catégories de bien amortis :	30/06/2008 n° 08.501
	Immobilisations incorporelles	
	202 - Frais d'étude urbanisme	Durée 6 ans
	2031 - Frais d'études	5 ans
	2033 - Frais d'insertion	5 ans
	204...1 - Subventions d'équipement pour les biens mobiliers, matériel, études	5 ans
	204...2 - Subventions d'équipement pour les biens immobiliers ou les installations	15 ans
	204...3 - Subventions d'équipement pour les projets d'infrastructure d'intérêts nationaux	30 ans
	205 - Acquisition de Logiciels	2 ans
	Biens corporels renouvelables	
	2151 - Installations réseaux de voirie (réseaux dont la collectivité est propriétaire)	6 ans
	2152 - Installations de voirie	6 ans
	2153 - Réseaux divers (adduction d'eau, assainissement, réseaux câblés, électrification)	6 ans
	21561 - Acquisition matériel roulant d'incendie de secours et de défense civile	6 ans
	21568 - Autre matériel et outillage d'incendie de secours et de défense civile	6 ans
	21571 - Matériel roulant de voirie	6 ans
	21578 - Autre matériel et outillage de voirie	6 ans
	2158 - Autre matériel et outillage techniques	6 ans
	Équipement de garage et station	12 ans
	Coffre fort	20 ans
	2182 - Matériel de transport servant au transport de personnes	7 ans
	Matériel de transport servant au transport de marchandises, matières et produits	6 ans
	2183 - Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
	Matériel informatique	3 ans
	2184 - Mobilier	12 ans
	2185 - Autres immobilisations corporelles	3 ans
	2188 - Divers matériel : équipement des cuisines et équipements sportifs	10 ans
	Équipement médical : appareils de laboratoires	5 ans
	Autres	6 ans

IV - ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX														A2.3
A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal	Capital restant dû au 31/12/2015	Type d'indices	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minima	Taux maxima	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux au 31/12/2015	Intérêts payés au cours de l'exercice	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exercice de taux à taux variable alignés (cas) ou encadrés (autres)														
(A)														
TOTAL (A)														
TOTAL (B)														
TOTAL (C)														
TOTAL (D)														
TOTAL (E)														
TOTAL (F)														
TOTAL														

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents	Structure	(1) Indices zone euros	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	39 577,00	36 954,74
	Ressources propres externes de l'année (a)	2 312,00	624,14
10222	F.C.T.V.A.	2 312,00	624,14
	Ressources propres internes de l'année (b)	37 265,00	36 330,60
2802	AMTS FRAIS LIES A LA REALISATION DE DOC URBANISME & NUMERISATION CADASTRE	36 350,00	36 330,60
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	915,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R 001 de l'exercice précédent	Affectation R 1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 954,74		42 074,82		79 029,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	37 660,39
Ressources propres disponibles IV	79 029,56
Solde V = IV - II	+41 369,17

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		44 179,82	37 660,39
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 865,00	10 863,91
1641	EMPRUNTS EN EUROS	12 865,00	10 863,91
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		31 314,82	26 796,48
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETS NATIONAUX	26 800,00	26 796,48
020	Dépenses imprévues	4 514,82	

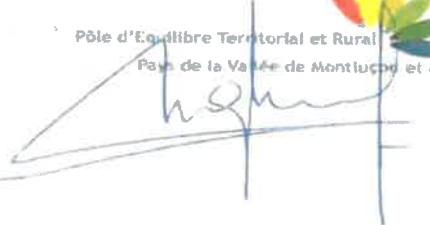
	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D 001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	37 660,39			37 660,39

**IV - ANNEXES
ETAT DES RESTES À RÉALISER**

IV

Section de Fonctionnement		Prévu	Réalisé	Restes à Réaliser
DÉPENSES		137 547,69	59 886,49	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 750,00		
6226	HONORAIRES	7 450,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 500,00		
6238	DIVERS	2 800,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	28 800,00	23 459,18	
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	28 800,00	23 459,18	
66	CHARGES FINANCIERES	400,00	96,71	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	400,00	384,62	
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-287,91	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 332,69		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 332,69		
022	DÉPENSES IMPREVUES	4 000,00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	915,00		
042	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 350,00	36 330,60	
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMPOS INCORPORELLES ET CORPORELLES	36 350,00	36 330,60	
RÉCETTES		137 547,69	103 198,07	0,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	45 865,00	11 516,90	
74758	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS	11 588,00	11 516,90	
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	21 600,00		
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	12 677,00		
042	OPERATION ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 800,00	26 796,48	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT D'EX	26 800,00	26 796,48	
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ DE N-1	64 882,69	64 882,69	
RÉSULTAT		0,00	43 309,58	0,00

Section d'Investissement		Prévu	Réalisé	Restes à Réaliser
DÉPENSES		110 365,82	56 934,39	20 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 272,00	3 360,00	20 000,00
202	FRAIS DOCUMENTS D'URBANISME ET NUMERISATION DU CADASTRE	15 272,00	3 360,00	
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	35 000,00		20 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	15 914,00	15 914,00	
1321	SUBV EQUIP NON TRANS ETAT & ETS PUBLICS	15 914,00	15 914,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 865,00	10 863,91	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	12 865,00	10 863,91	
020	DÉPENSES IMPREVUES	4 514,82		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 800,00	26 796,48	
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETS NATIONAUX	26 800,00	26 796,48	
RÉCETTES		110 365,82	94 943,58	12 800,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	28 714,00	15 914,00	12 800,00
1311	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETS NATIONAUX	15 914,00	15 914,00	
1327	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FOND	12 800,00		12 800,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 312,00	624,14	
10222	F.C.T.V.A.	2 312,00	624,14	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	915,00		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 350,00	36 330,60	
2802	AMTS FRAISDOC URBANISME & NUMERISATION CADASTRE	36 350,00	36 330,60	
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ N-1	42 074,82	42 074,82	
RÉSULTAT		0,00	38 009,17	7 200,00


 Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
 Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

L'Ordonnateur,


 Libéral • Égalité • Fraternité
 TRÉSORERIE PRINCIPALE DE MONTLUÇON

Le Comptable,

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV
C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	63 860,00	5 939,81	9 480,00	48 440,19
RECETTES	63 860,00	33 499,30		30 360,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	755 557,80	436 495,97		319 061,83
RECETTES	755 557,80	341 180,42		414 377,38

2 - BUDGETS ANNEXES (1) 02 : SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIA N° SIRET : 20005175300024

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	110 365,82	41 020,39	20 000,00	49 345,43
RECETTES	110 365,82	36 954,74	12 800,00	60 611,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	137 547,69	59 886,49		77 661,20
RECETTES	137 547,69	38 313,38		99 234,31

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	174 225,82	46 960,20	29 480,00	97 785,62
RECETTES	174 225,82	70 454,04	12 800,00	90 971,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	893 105,49	496 382,46		396 723,03
RECETTES	893 105,49	379 493,80		513 611,69
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 067 331,31	543 342,66	29 480,00	494 508,65
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 067 331,31	449 947,84	12 800,00	604 583,47

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Conventions territoriales PETR - EPCI

Monsieur DUGLERY, Président

Document déposé
le

20 JUIL. 2017

à la sous-préfecture
de Montluçon

Monsieur le Président fait référence à l'arrêté préfectoral du 27 juin 2017 portant modification des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher approuvés par arrêté préfectoral du 17 décembre 2015.

Monsieur le Président rappelle l'obligation statutaire, pour le PETR, d'être signataire de conventions territoriales avec chacun des EPCI le composant, pour préciser le mode d'exercice de ses missions.

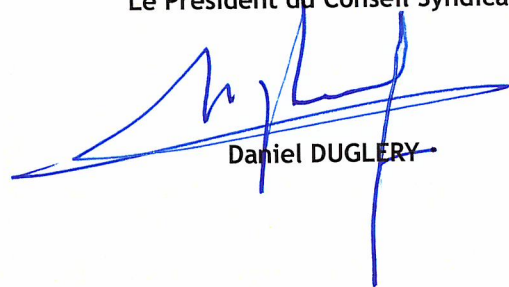
Ainsi, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical l'approbation du modèle de convention territoriale qui sera proposé à la signature de chaque EPCI composant le PETR et dont un exemplaire est joint en annexe à la présente délibération.

Ainsi, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical :

- approuvent la convention territoriale PETR-EPCI
- autorisent Monsieur le Président à saisir les différents EPCI composant le PETR pour approbation de la convention.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLERY

24 JUL. 2017

à la sous-préfecture
de Montluçon

Pôle d'équilibre territorial et rural Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Convention territoriale

Communauté de Communes du

Préambule

Conformément à la Loi N°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM), en particulier son Titre II, Chapitre VIII, article 79,

Conformément aux articles L 5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (partie V, Livre VII, Titre IV),

Considérant l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2014 portant transformation du Syndicat mixte du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher en Pôle d'équilibre territorial et rural,

Le Syndicat mixte du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher s'est transformé en Pôle d'équilibre territorial et rural le 28 novembre 2014 par arrêté préfectoral du 28 novembre 2014 et a modifié ses statuts par délibération du conseil syndical du 2015.

Le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher est une instance de fédération des communautés de communes du Val de Cher, du Pays d'Huriel, du Pays de Tronçais, de Montluçon Communauté, et de Commeny-Montmarault Nérès Communauté. Depuis sa création en 2003 en articulation avec ses EPCI membres, il est chargé :

- De mettre en œuvre le projet de développement du territoire
- De coordonner et fédérer à une échelle de taille critique et de cohérence les projets et de les soutenir auprès des partenaires extérieurs
- De mettre en commun des ressources
- De soutenir les EPCI membres dans leurs actions en matière de développement territorial, développement de l'attractivité résidentielle et économique du territoire notamment grâce à ses moyens d'ingénierie et d'expertise.

Ses compétences et missions lui sont conférées par les EPCI membres dans une préoccupation permanente de l'efficacité de l'action publique aux échelles territoriales pertinentes.

Par sa transformation en PETR, les EPCI membres ont décidé de poursuivre les actions de coordination, de mutualisation et d'ingénierie dans un cadre légal renouvelé. Le cadre du PETR de la loi MAPTAM permet en particulier le renforcement des actions de mutualisations des projets et moyens entre les différentes échelles territoriales.

Les EPCI ont ainsi décidé au moyen de l'outil PETR d'affirmer l'attractivité et cohésion du territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, dans le contexte de la métropolisation et de renforcement de l'intercommunalité.

Pour ce faire, et conformément aux dispositions légales en vigueur et à ses statuts le PETR et les EPCI membres concluent une convention territoriale définissant les missions exercées par le PETR et confiées par les EPCI.

Cette convention sera modifiée en fonction de l'évolution de l'articulation des compétences et des missions entre les différentes échelles territoriales.

Entre

Le Pôle d'équilibre territorial et rural Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, situé 67 ter bd de Courtais, 03 100 Montluçon, représenté par Daniel DUGLERY, Président, autorisé par délibération en date du d'une part,

Et

La Communauté de communes du situé..., représenté par..., autorisé par délibération en date du d'autre part,

Il est convenu comme suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de mise en œuvre des compétences et missions articulées entre le PETR et la Cc.

Article 2- Compétences exercées en lieu et place de ses membres

En dehors de la compétence SCOT et de mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 gorges du Haut Cher,

L'article 4-1 des statuts du PETR relevant de l'application du principe de spécialité,

L'exercice des missions liées à la conduite du projet de territoire définissant les conditions de son développement dont le développement touristique appelle les précisions suivantes ;

Le PETR coordonne le développement de l'activité touristique ainsi que la promotion touristique sur l'ensemble des 5 EPCI membres.

Article 3 : Missions de Coordination, d'études et de services

Les statuts du PETR stipulent :

« Le PETR peut porter en tant que maître d'ouvrage des opérations dont l'intérêt est défini à l'échelle du territoire concerné dans tout domaine touchant à l'aménagement et à la valorisation du territoire »

Par cet alinéa il est entendu que le PETR après décision du Conseil syndical représentant les EPCI membres :

- Il peut être maître d'ouvrage de prestations intellectuelles intéressant l'ensemble du territoire du PETR et ses EPCI membres.
- Il peut « Mettre en place tout service d'ingénierie technique et financière pour accompagner les EPCI membres dans l'exercice de leurs compétences et la mise en œuvre de leurs projets en matière d'urbanisme, habitat et aménagement, environnement, patrimoine et culture, services à la population, et dans une perspective de mutualisation des moyens prévus aux articles L.5111-1-1 et R. 5111-1 du CGCT ».

En particulier et en matière,

- **D'urbanisme et d'aménagement** : il opère le suivi de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT, dans ce cadre il assiste les collectivités à toutes les étapes de l'élaboration, révision et modification de leur document d'urbanisme. De par sa proximité des territoires et avec les élus locaux, le PETR est amené à relayer l'information entre les différents partenaires intervenant dans l'élaboration d'un document d'urbanisme dans le cadre d'une organisation territoriale.

Cette assistance technique apporte la plus-value suivante : l'intervention du PETR à double échelle (vision supra territoriale et vision locale) permet une mise en œuvre du SCOT efficiente, pragmatique, au plus près des réalités locales, croisant les visions techniques et politiques.

L'assistance technique apportée aux intercommunalités et aux communes permet par une présence ancrée dans la durée, à toutes les étapes de la réalisation d'un document d'urbanisme, d'expliquer les orientations et les enjeux, intentions du SCOT et de les traduire dans la planification locale, de déboucher sur des orientations d'aménagement concertées, discutées et de ne pas positionner le SCOT comme un document de planification « censeur » par son animation territoriale.

La légitimité de ce travail partenarial et transversal est renforcée par la révision du SCOT engagée en 2016 qui souligne l'importance du SCOT en le positionnant comme un outil intégrateur.

- **De développement et de promotion touristique** par la création d'un office de tourisme intercommunautaire.
- **De la mise en œuvre et coordination du projet territorial de santé et notamment du Contrat local de santé**
- **De la mise en œuvre et suivi du projet culturel de territoire**
- **D'élaboration, animation et/ou de mise à disposition d'outils d'observation du territoire**

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la durée de vie du PETR et de la Communauté de communes

Article 5 : Avenant-Evolution

Toute modification de la convention doit donner lieu à l'établissement d'un avenant

Article 6 : Dispositif de suivi de la convention

Le rapport d'activité annuel du PETR tiendra lieu d'exécution de la présente convention et pourra faire l'objet d'une présentation dans les instances de gouvernance de l'EPCI cosignataire

Fait en deux exemplaires, à

Le président du PETR
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Le président de la Cc

Convention Cadre PETR / Cc de

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

**Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoire d'Excellence Pleine Nature »
Candidature du PETR**

Monsieur DUGLERY, Président

Monsieur le Président rappelle l'approbation, par la délibération n°16.29 du Conseil Syndical du 5 juillet 2016, du Schéma de Valorisation et de Développement Touristique du PETR dont l'un des axes de développement prioritaires est la thématique « Pleine Nature » pour laquelle il convient de renforcer et qualifier l'offre du territoire.

Ainsi, Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Syndical l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire d'Excellence Pleine Nature » lancé par la région Auvergne-Rhône-Alpes permettant aux territoires dont la candidature sera retenue de prétendre à un accompagnement technique et financier de la région dans la mise en œuvre de projets de développement ou de création d'équipements et d'activités de pleine nature en lien avec la stratégie définie par le territoire.

En accord avec les conclusions de la Commission « Office de Tourisme Intercommunautaire » du 22 juin dernier, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical la candidature du PETR à cet Appel à Manifestation d'Intérêt régional sur la base de la stratégie dont les axes sont développés en séance. Cette stratégie entre pleinement dans le rôle de coordination touristique du PETR et s'inscrit dans la continuité des travaux menés par ce dernier dans le cadre de la réorganisation touristique du territoire ainsi que dans l'accompagnement de plusieurs projets Pleine Nature identifiés et soutenus dans le cadre des contractualisations.

Ainsi, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical :

- approuvent la candidature du PETR
- approuvent la stratégie de développement Pleine Nature du territoire et les axes de son plan d'actions :
 - Axe 1 : Renforcer et compléter l'offre d'activités de Pleine Nature pour tous
 - Axe 2 : Organiser et qualifier l'offre de services de Pleine Nature
 - Axe 3 : Promouvoir la destination « La Vallée du Cœur de France... Ç la Pleine Nature »
- autorisent Monsieur le Président à effectuer les démarches afférentes à cet Appel à Manifestation d'Intérêt régional.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLERY

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Accélérer le développement touristique de la destination « Vallée du Cœur de France »

Monsieur DUGLERY, Président

Monsieur le Président rappelle l'approbation, par délibération n°16.29 du Conseil Syndical du 5 juillet 2016, du Schéma de Valorisation et de Développement Touristique du PETR.

Ce schéma, définissant la stratégie de développement du territoire en matière de tourisme, établit deux axes prioritaires que sont les thématiques « Patrimoine/Culture » et « Pleine Nature » pour lesquelles il convient de renforcer et de qualifier l'offre du territoire. Il décline pour cela un plan d'actions préconisant notamment la mise en place d'un Office de Tourisme Intercommunautaire permettant la mutualisation des compétences et des moyens d'action afin de rendre plus visible et attractive la destination « Vallée du Cœur de France ».

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Syndical la prestation intellectuelle d'expertise juridique engagée par délibération n°16.31 du Conseil Syndical du 5 juillet 2016, ayant pour objet la clarification des points réglementaires et d'organisation des missions et ressources humaines en vue de la création de l'Office de Tourisme Intercommunautaire. En s'appuyant sur la validation de cette expertise juridique externe, les services du PETR ont ainsi, en lien avec les représentants de chaque EPCI, travaillé à la définition des missions et de l'organisation de l'OTI afin de définir un schéma d'organisation du tourisme à l'échelle du territoire se déclinant pour chaque EPCI en regroupement au sein d'un futur OTI ou par conventionnement avec celui-ci. Les différents scénarii en résultant ont fait l'objet de présentations et d'un suivi par la Commission « Structuration de l'OTI » installée par délibération n°17.27 du Conseil Syndical du 8 mars 2017. Au terme de ces travaux de préfiguration du futur Office de Tourisme Intercommunautaire, il convient de préparer les conditions du regroupement des structures concernées en anticipant les démarches administratives et comptables nécessaires à la création de l'OTI et aux différents conventionnements.

Pour ce faire, Monsieur le Président propose le recours à une prestation intellectuelle d'assistance technique, de conseil et de rédaction des conventions de transfert des actifs et des passifs des structures concernées vers la nouvelle structure. Le budget prévisionnel de cette prestation est apprécié à hauteur de 5.500 € HT.

Par ailleurs, afin d'accompagner la structuration de l'offre d'activités et d'équipements de pleine nature du territoire, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical le recours à une prestation de conception et de valorisation graphique d'un document communiquant sur la stratégie de développement Pleine Nature du territoire, dossier pouvant permettre de candidater à des appels à projets ou appels à candidatures. Cette prestation inclurait l'acquisition d'une photothèque thématisée tourisme de Pleine Nature permettant de mettre en avant les ressources de la destination « Vallée du Cœur de France ». Le budget prévisionnel de cette prestation est apprécié à hauteur de 4.000 € HT.

Ainsi, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical :

- l'approbation de ce projet et des prestations qui en découlent ;
- l'approbation du plan de financement suivant :

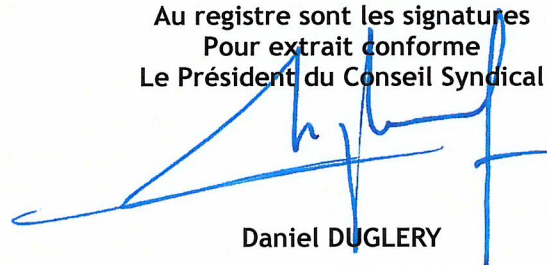
Types de dépenses	Montants HT	Montants TTC	Plan de financement		
				Montants	Taux
Prestation d'accompagnement juridique et comptable (conventions de transfert)	5.500 €	6.600 €	LEADER	7.600 €	80 %
Prestation de conception graphique d'un document communiquant Pleine Nature	4.000 €	4.800 €	Autofinancement	1.900 €	20 %
TOTAL	9.500 € HT	11.400 € TTC	TOTAL	9.500 € HT	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- ✓ approuve le projet
- ✓ valide le plan de financement
- ✓ autorise Monsieur le Président à solliciter une aide Leader d'un montant de **7.600 €** au titre de la mesure 19.2 - Fiche action n°1 du programme Leader 2014-2020 du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
- ✓ Autorise Monsieur le Président à engager les prestations entrant dans le cadre du projet.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLERY

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Ingénierie - Médiation numérique de territoire - Contrat de ruralité Etat

Monsieur DUGLERY, Président

Le PETR est engagé dans la mise en œuvre de son Contrat de Ruralité Etat/PETR comprenant pour la période 2017-2020 différents volets dont le volet de « l'Attractivité numérique du territoire ».

Dans ce cadre afin de concourir au développement des usages numériques comme un des moyens de renforcement de l'accès aux services en direction des acteurs économiques et des habitants du territoire, est envisagée et financée sur la durée du contrat la mise en œuvre d'une médiation numérique de territoire devant dérouler un plan d'actions à trois ans.

Aussi, par délibération n° 17.22 du 8 mars 2017 il a été décidé la création d'un poste de médiateur numérique à partir du 15 mai 2017 d'une durée d'un an renouvelable annuellement sur la durée du Contrat de Ruralité Etat/PETR.

La sélection des candidats par jury de sélection du 28 avril 2017 ayant été infructueuse, une nouvelle déclaration de vacance de poste d'ingénieur numérique a été opérée pour une nouvelle sélection le 30 juin 2017.

Cette nouvelle procédure de recrutement a pour effet de modifier le plan de financement et la durée pour 2017 de la mission, à savoir:

Plan de financement initial du 15 mai au 31 décembre 2017 :

Coût salarial	20 882.00	Etat (50%)	10 441.00
		Autofinancement	10 441.00
Total	20882.00	Total	20882.00

Plan de financement modifié du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 :

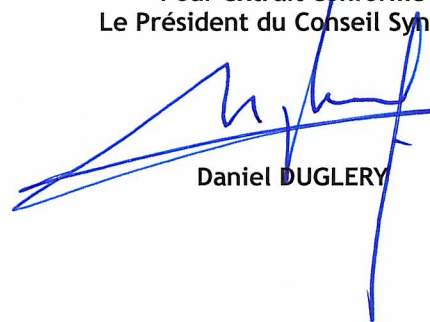
Coût salarial	17 712.00	Etat (50%)	8856.00
		Autofinancement	8856.00
Total	17 712 .00	Total	17 712.00

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Président à produire le contrat de travail du poste concerné
- Approuve les modifications apportées au plan de financement de l'opération 2017
- Autorise M le Président à solliciter les demandes de financement Etat mobilisables pour cette opération et à effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLERY

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher

Etude de faisabilité d'une expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Monsieur DUGLERY, Président

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 17.31 du Conseil syndical du 16 mai 2017 approuvant l'adhésion à l'association nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ; il rappelle également la présentation faite en séance du 4 octobre 2016 de l'appel à candidature Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée au titre du projet de Loi d'expérimentation territoriale adopté pour 5 ans le 29 février 2016.

Ainsi il est proposé de conduire pour une aide à la décision, une analyse de potentiel de transfert de cette expérimentation à l'échelle de territoires d'EPCI intéressés au moyen d'étude de faisabilité donnant lieu à une prestation externe qui devra :

- Par enquêtes de terrain, identifier les emplois et besoins d'emploi d'utilité sociale présents sur le territoire du PETR
- En identifier les conditions de faisabilité et de solvabilité par secteurs de métiers et d'activités en y associant le secteur marchand.

Le montant de la prestation d'étude est estimé à 4100 euros TTC

Le Conseil syndical

- Vu la nécessité de mener à bien l'étude et les enquêtes nécessaires à l'identification du potentiel d'activités pour les demandeurs d'emploi Longue durée
- Vu la nécessité d'en favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Décide d'engager cette étude pour le montant prévisionnel annoncé et plafonné
- Autorise Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches et opérations administratives et financières relatives à cette opération

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical

Daniel DUGLERY

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher**

« Analyse des besoins sociaux et organisation des équipements de santé du territoire »

Monsieur DUGLÉRY, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Syndical :

- La délibération n° 17.21 du Conseil Syndical du 08 mars 2017 approuvant l'opération par laquelle un Chef de projet santé doit être recruté pour déployer la coordination santé du Contrat Local de Santé et ce, à l'échelle du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.
- La délibération n° 17.34 du Conseil Syndical du 16 mai 2017 approuvant l'évolution du projet par l'intégration d'un volet prestation pour le recrutement de professionnels de santé.

Le territoire du Bassin de Santé Intermédiaire (BSI) du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher souffre d'une dégradation de l'offre médicale liée à plusieurs facteurs dont l'un est le départ en retraite d'une génération de médecins libéraux dont les confrères restant en exercice peinent à absorber la patientèle.

Les réponses à cette dégradation sont à développer à l'échelle du PETR en lien étroit avec les plateaux techniques du BSI. Elles doivent comporter l'accompagnement et l'incitation à l'élaboration de projets médicaux de territoire par les professionnels de premier recours, tout en menant un travail de long terme, de prospection et d'accompagnement de ces professionnels à fixer durablement sur le BSI.

Le territoire du PETR souffre d'un manque d'attractivité malgré le volontarisme des décideurs locaux, le seul immobilier de santé ne concoure pas à la restauration de l'offre de soins de 1^{er} recours, conjointement est à développer la promotion d'une offre d'accueil de professionnels de santé par différents outils et démarches favorisant leur installation.

Ainsi, en plus du recrutement d'un Chef de Projet « Coordination Santé » et afin de doter le territoire de nouveaux médecins généralistes qui font aujourd'hui tant défaut à la population du territoire du PETR, il semblait pertinent d' étoffer le travail du Chef de projet Santé par une prestation d'un cabinet de recrutement de médecins en approche directe. Cette prestation a ainsi fait l'objet d'une consultation en procédure adaptée qui s'est avérée infructueuse et pour laquelle une déclaration sans suite a été effectuée. En conséquence, il est proposé de ressortir cette prestation du coût total de l'opération et de réajuster le plan de financement conformément à ces évolutions.

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de la Vallée
De Montluçon et du Cher**

Après cette présentation, Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical :

- l'évolution du projet n'intégrant plus de prestation pour le recrutement de professionnels de santé,
- la validation de l'évolution du plan de financement comme suit :

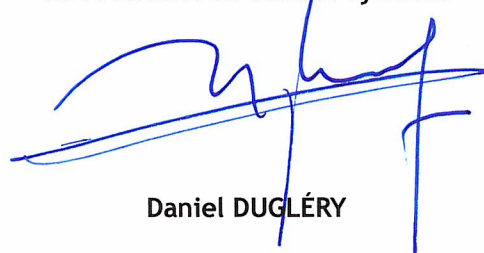
Types de dépenses	Montants HT	Montants TTC	Plan de financement		
				Montants	Taux
Coûts salariaux et indemnités du Chef de projet Santé	45 811,20	45 811,20	LEADER	27 833,96	60%
			Etat	9 275,00	20%
Frais de mission liés à l'opération	575,00	575,00	Autofinancement	9 277,24	20%
TOTAL	46 386,20 € HT	46 386,20 € TTC	TOTAL	46 386,20 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- ✓ approuve l'évolution du projet
- ✓ valide le plan de financement
- ✓ autorise Monsieur le Président à solliciter une aide Leader d'un montant de **27 833,96 €** au titre de la mesure 19.2 - Fiche action n°4 du programme Leader 2014-2020 du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical



Daniel DUGLÉRY



**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL PAYS DE LA
VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Conseil Syndical séance du 19 juillet 2017

17.46

**Coordination territoriale santé – Actions de promotion
Monsieur DUGLERY, Président**

Le président rappelle aux membres du Conseil Syndical la délibération n°17.21 du 8 mars 2017 actant de la création d'une ingénierie de chef de projet santé dans le cadre du contrat local de santé dont le PETR sera signataire avec l'ARS.

Le contrat local de santé prévoit entre autres missions et objectifs d'accompagner des projets pour améliorer l'attractivité du territoire et inciter les professionnels de santé à s'installer, en particulier dans le cadre de mode d'exercice coordonné.

Aussi, il convient de se doter d'outils communicants :

- de promotion du mode d'exercice regroupé dont MSP et de la fonction maître de stage auprès des professionnels et futurs professionnels de santé de soins de 1^{er} recours.
- de l'intérêt de l'organisation en communauté professionnelle de santé comme une nouvelle réponse en direction de la patientèle comme des professionnels eux-mêmes et aux changements de pratiques des métiers.
- du relais des usages numériques non pas comme un palliatif à la carence de l'offre de soins de 1^{er} recours mais pour en améliorer l'efficacité.

Le format de films Vidéos reportages et/ou témoignages téléchargeables pour diffusion élargie, apparaît comme étant le support adapté qui nécessiterait l'écriture d'un scénario et script préalable.

Pour ce faire un comité scientifique serait constitué comprenant les élus référents du PETR en matière de santé, l'ARS, des professionnels de santé engagés dans ce type de démarche, la fédération départementale MSP et tout autre acteur ressource et/ou expert des sujets traités. Il reviendra à ce comité scientifique de bien identifier outre le message, les cibles visées et le mode et vecteurs de diffusion de ces supports ;

Ce type d'action impose en conséquence de faire appel à une prestation d'agence de communication en capacité de travailler étroitement avec le PETR et le comité scientifique.

Le montant de cette prestation devant donner lieu à une procédure MAPA est estimée à 45 000 TTC soit 37 500 euros HT pour réalisation en 2018.

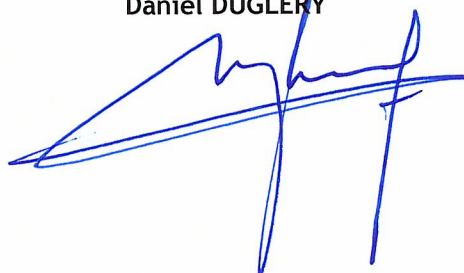
Monsieur le Président en soumet donc à l'approbation des membres du comité syndical le recours à une prestation externe pour la réalisation des supports de promotion précités, ainsi que son plan de financement qui prévoit la sollicitation d'une aide de l'ARS d'un montant de 30 000 euros, le reste à financer étant couvert par l'autofinancement du PETR.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve cette opération et son plan de financement
- Autorise M le Président à solliciter les demandes de financement mobilisables pour cette opération et à effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.
- Autorise M le président à constituer le comité scientifique de cette opération

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Comité Syndical
Daniel DUGLERY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Daniel Duglery', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large, sweeping initial 'D' and a long horizontal stroke.